

- 4 Laïcité:**
Loi 94: des conséquences jusque dans les activités parascolaires
- 6 Hommage:**
À nos retraité·es 2026
- 8 Représentant·es du SPECA:**
Qui fait quoi?
- 9 Conseil exécutif:**
Nos petits nouveaux!
- 11 Réseau collégial:**
Les profs du Cégep John Abbott se mobilisent pour dénoncer un climat de travail toxique
- 13 Instances syndicales externes:**
Retour sur le 68^e congrès de la CSN de mai dernier

MOT DE L'EXÉCUTIF

À quoi s'attendre pour la prochaine année?

Par L'EXÉCUTIF DU SPECA



A pareille date l'an passé, nous en étions à évaluer l'ampleur des compressions en enseignement supérieur et ce que cela pouvait représenter plus spécifiquement pour le Collège. Les compressions budgétaires et austéritaires de même que les dérives autoritaires du gouvernement auront été au cœur de notre mobilisation.

Cette année, le portrait est moins sombre sur le plan budgétaire. En effet, le Conseil d'administration de juin dernier, à la suite de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire des cégeps, a pu adopter des prévisions budgétaires et un plan d'effectifs qui correspondent davantage aux besoins du Collège. Cependant, à l'aube des élections, plusieurs inconnues demeurent quant au financement du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur. On peut donc se réjouir de ce que les départements et services seront mieux soutenus, mais il faudra continuer de défendre et valoriser l'importance d'un financement pérenne pour le réseau collégial.

Par ailleurs, plusieurs projets de loi dénoncés tant par les syndicats que par de nombreuses organisations de la société civile ont été adoptés à l'Assemblée nationale au cours des derniers mois. Certaines nouvelles lois, comme la *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail* (loi 4), de même que la Loi 14, touchent directement le travail syndical et le droit de grève. Après avoir déposé cet été, avec les autres centrales syndicales, une [plainte à l'Organisation internationale du travail \(OIT\) pour contester la loi 4](#), la CSN a déposé récemment un [pourvoi en contrôle judiciaire devant la Cour supérieure](#).

La *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec* (loi 94) marque selon plusieurs un pas de plus vers une [instrumentalisation de la laïcité](#)¹. Dans sa nouvelle mouture, elle touche plus directement certaines de nos étudiantes ainsi que diverses personnes qui fréquentent le cégep (à ce sujet, nous vous invitons à lire plus loin dans ce numéro le texte de Kim Riverin). Sur une note plus positive, devant la levée de boucliers et la mobilisation, certains projets de loi n'ont finalement pas été adoptés, tels que le PL1, la *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*, de même que le PL20, *Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation*, qui aurait notamment fragilisé le modèle des coopératives d'habitation.

Ces nombreux projets de loi s'inscrivent en parfaite continuité avec une série de décisions qui, au fil des ans, éliminent notre filet social. Quoiqu'en disent certaines personnalités politiques, nous sommes à même de le constater au cégep : notre système d'éducation à trois vitesses accentue des inégalités sociales déjà bien présentes. Soit en raison du revenu familial ou de la région où on se trouve, l'accès aux soins de santé n'est pas le même pour tous. Sans compter la crise du logement et la précarité alimentaire que subit une partie de plus en plus importante de la population. Bref, la lutte n'est pas terminée, loin de là.

PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ DE MOBILISATION

Afin de se mettre en action le plus rapidement possible pour l'année qui vient, une première rencontre du comité de mobilisation a été planifiée le 20 août dernier, tout de suite après le mot de la rentrée de la Directrice générale. En effet, inspiré par la méthode Labor notes [telle que présentée par Alain Savard lors du midi-causerie du 5 février dernier](#), le comité de mobilisation s'est mis à l'œuvre dès la rentrée. Des collègues du Cégep du Vieux-Montréal, de Rosemont et de St-Jérôme ont répondu à cette invitation élargie. Le comité de mobilisation prévoit présenter un plan d'action à l'assemblée générale du 17 septembre.



Photo: Julie Cloutier

1. Diab, Zeinab. (2026, juillet 2). *De la loi 21 aux lois 94 et 9: Non à l'instrumentalisation de la laïcité!* [Lettre ouverte]. Pivot. <https://pivot.quebec/2026/07/02/de-la-loi-21-aux-lois-94-et-9-non-a-l-instrumentalisation-de-la-laicite/>.

APRÈS-MIDI DE RÉFLEXION SYNDICALE

Un après-midi de réflexion syndicale a eu lieu le 3 septembre dernier. Après une présentation de Ricardo Peñafiel et de Sylvain Larose, du comité École et société de la FNEEQ, le premier atelier a permis aux personnes présentes de discuter des différentes visions de la réussite et des effets pervers de plusieurs mécanismes de notre système d'éducation actuel, comme la cote R et les écoles sélectives (école à trois vitesses). Certes, nous pouvons individuellement apporter des changements à notre enseignement afin d'éviter certains écueils, mais il faut surtout se saisir collectivement et syndicalement des questions de réussite afin d'éviter les dérives telles que la course à la performance et une vision réductrice de la réussite qui se résumerait aux données quantifiables.

Consacré au thème de l'environnement, le deuxième atelier a débuté par une présentation de Myriam Lefebvre, conseillère pédagogique en écologisation, de ce qui se fait au Collège. Les discussions ont ensuite porté essentiellement sur ce qui pourrait être fait sur les plans local et national. Au plan local, il a été identifié comme prioritaire de s'assurer que l'offre alimentaire au Collège reflète davantage nos valeurs sociales et environnementales. En ce qui concerne le plan national, à l'aube des négociations qui s'en viennent déjà, il est essentiel de travailler à ce que des demandes environnementales soient intégrées à la prochaine convention collective.



Photo : Héroïse Moysan-Lapointe



Photo : Kim Riverin

PRIORITÉ LOCALE : RÉVISION DE LA LETTRE D'ENTENTE SUR LA FORMATION CONTINUE ET LA RAC

Du côté des ententes locales, ce sera, cette année, le dossier de la formation continue et de la RAC qui sera priorisé. Des discussions ont déjà été amorcées l'an dernier avec les RCD et les coordinations d'AEC, de même qu'avec la Direction. La première assemblée générale permettra de dégager les principes qui orienteront les travaux de cet important chantier. De plus, pour mieux couvrir les différentes réalités liées à la formation continue et à la RAC, des rencontres avec les départements et personnes impliquées seront planifiées durant l'automne.

EN ROUTE VERS LES NÉGOCIATIONS DE NOTRE PROCHAINE CONVENTION COLLECTIVE !

Cette année, ce sera déjà le temps de se préparer pour la prochaine négociation ! En effet, dès la rencontre du regroupement cégep des 10 et 11 septembre, une mise à jour de la liste des problématiques sectorielles a été entamée. À la rencontre du regroupement cégep d'octobre prochain, les délégations éliront les membres du comité de négociation et de mobilisation qui se mettra au travail dès janvier. C'est dans ce contexte que, lors de notre première AG de l'année, nous allons notamment présenter l'horizon des négociations et la question du fonds de réserve.

On se donne donc rendez-vous le 17 septembre prochain ! ■

LAÏCITÉ

Loi 94 : des conséquences jusque dans les activités parascolaires

Par KIM RIVERIN

Enseignante en biologie, représentante du programme Sciences de la nature et vice-présidente aux affaires pédagogiques au SPECA

Outre les impacts plus souvent couverts par les médias, comme la fin des locaux dédiés à la prière ou l'interdiction du port de signes religieux pour l'ensemble du personnel des centres de services scolaires, la loi 94 a aussi des conséquences plus méconnues en nos murs. En voici un exemple.

Depuis quelques années déjà, le comité de base du programme de Sciences de la nature a mis sur pied le Passeport sciences, soit une offre d'activités parascolaires. Qu'il s'agisse de conférences, d'ateliers ou de visites, les activités du Passeport sciences permettent aux jeunes du collégial d'en apprendre plus sur les métiers scientifiques et de développer une culture scientifique plus vaste.

L'une de ces activités, Pour un Montréal scientifique (PuMS), allie à la fois sciences et implication communautaire. D'abord créée par le Cégep Marie-Victorin et soutenue ensuite par le RCM (Regroupement des cégeps de Montréal), cette initiative permet d'offrir des ateliers d'animation dans des écoles primaires de milieux défavorisés. Ces ateliers visent plusieurs objectifs : développer la curiosité des jeunes du primaire et les initier au raisonnement scientifique, mais aussi soutenir les professeur·es du primaire qui peuvent avoir moins de connaissances scientifiques ou être moins à l'aise à les enseigner.



Photo : acceSciences

Or, depuis le 1^{er} septembre, date butoir pour l'implantation de certaines mesures prévues à la loi 94, nos étudiant-es participant à PuMS ne peuvent plus se présenter dans les écoles primaires avec des signes religieux. Et soyons honnêtes, cette disposition touche plus particulièrement nos étudiantes voilées! Conséquemment, c'est tout un groupe qui se voit exclu de cette activité. En plus de priver les élèves du primaire de modèles féminins en sciences auxquelles elles pouvaient davantage s'identifier, on prive nos étudiantes de cette implication qui, selon certaines études, augmente leur engagement dans leurs études et leur persévérance.

Au Collège Maisonneuve, selon la représentante de Sciences de la nature, environ 50% des étudiant-es habituellement impliqué-es seraient touché-es par cette mesure, des chiffres comparables à ceux du Collège Ahuntsic. Aussi responsable du jumelage des étudiant-es avec les classes du primaire, elle craint être dans l'incapacité cette année de faire le pairage pour l'ensemble des classes participantes. L'activité pourrait donc être carrément annulée dans certaines écoles faute de personnes animatrices.

Parce qu'on pense souvent que la loi 94 touche surtout les écoles primaires et secondaires, il est important de rappeler que certaines de ses conséquences sont plus subtiles, plus insidieuses, et que malheureusement, nos étudiantes seront aussi touchées. ■

EN PLUS DE PRIVER LES ÉLÈVES DU
PRIMAIRE DE MODÈLES FÉMININS
EN SCIENCES AUXQUELLES ELLES
POUVAIENT DAVANTAGE S'IDENTIFIER,
ON PRIVE NOS ÉTUDIANTES DE CETTE
IMPLICATION.

ET LE SPECA DANS TOUT ÇA ?

À titre de rappel, lors de son assemblée générale du 12 février dernier, le SPECA avait dénoncé plusieurs projets de loi jugés autoritaires, liberticides et antisyndicales, en plus de demander leur abandon par le gouvernement de la CAQ.

Le durcissement des mesures entourant les symboles religieux s'inscrit dans cette foulée. Dans la perspective de respecter la liberté de conscience, d'éviter la discrimination sur la base de croyances religieuses, et surtout de protéger l'accès à l'éducation, le SPECA a invité ses membres dans ses brèves du 27 février à signer une pétition demandant le retrait du projet de loi sur le renforcement de la laïcité au Québec (PL9).



Photo : acceSciences

HOMMAGE

À nos retraité·es 2026

Par JULIE CLOUTIER
Enseignante en philosophie et présidente du SPECA

Avec la précieuse collaboration de LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres

Comme le veut la tradition, le *SPECA-Hebdo* reproduit ici l'hommage rendu aux personnes nouvellement retraitées du SPECA le 4 juin 2026, juste avant notre souper de fin d'année

Julie : Vous le savez, cette année, il aura fallu se « virer sur un 10 cennes » pour l'organisation du party de fin d'année...

Se « virer sur un 10 cennes », voilà qui exprime plutôt bien ce qu'on peut vivre comme prof au fil des ans !

En effet, combien de fois, dans une carrière de prof, doit-on...

- donner un cours attribué la veille (surtout au début, mais la précarité dure malheureusement longtemps pour plusieurs);
- réorganiser notre plan de cours;
- remanier plus tard cette planification réorganisée;
- différer des évaluations;
- reporter des évaluations déjà différées (parce que c'est bien connu, les virus sont de plus en plus résistants avec le temps!);
- modifier l'activité prévue en classe en raison de... (vous pouvez insérer ici votre pépin informatique favori!);
- changer de local, parce que le plafond nous tombe littéralement sur la tête;
- sans compter toutes les situations étranges ou d'urgences qu'une carrière d'enseignement peut mettre sur notre chemin.



Photo: Kim Riverin

À vous qui prenez votre retraite, on souhaite que votre agilité, développée durant votre carrière au gré des aléas de la vie pédagogique, vous serve désormais à d'autres fins, comme pour des voyages et autres projets !

Bonne retraite !



Photo: Samaël Beaudoin

Julie : C'est un hommage aux retraité-es bien spécial cette année, parce que, contrairement à d'habitude, on ne souligne pas seulement le départ de profs.

Depuis 18 ans, Suzie, c'est toi qui t'assures que la retraite des membres du SPECA soit soulignée. Mais les fées ayant aussi droit à leur retraite selon le RREGOP, c'est à ton tour.

Toi aussi, te virer sur un 10 cennes, tu l'auras fait de nombreuses fois, face à toutes sortes de situations.

Pour l'organisation du party de fin d'année, tu aurais pourtant bien mérité que les travaux du Collège ne viennent pas interférer dans ton organisation.

Mais qu'à cela ne tienne, comme d'habitude, tu auras assuré!

Pendant toutes ces années, en plus de tes nombreuses fonctions, tu auras pris soin des membres du SPECA par de petites attentions dont toi seule a le secret (*songeuse*).

On dirait que tout ça pourrait être si bien dit en alexandrins, vous ne trouvez pas?

Laurence se dirige vers la scène pour lire son mot à l'intention de Suzie.

Laurence :

*Chère Suzie, tu sais bien qu'on parlera longtemps
De l'organisatrice, de ses listes et talents,
De ta chaleur humaine, toi qui donnes cohésion
Et fais que ce bureau devient notre maison.*

*C'est sûr que je chéris tes rires et sourires
Et après tout service, ces mots: Ça fait plaisir!
Si bien que désormais, c'est avec ton accent
Du Saguenay, Suzie, que moi je les reprends.*

*Chocolat, verre d'eau, gestes de réconfort,
La question: Le patient respire-t-il encor?
Quand on travaille trop tard, ce rappel on reçoit,
Car la Mère-de-tout-l'monde veut qu'on prenne soin de soi.*

*Or je doute qu'on ait eu pour toi assez de soins.
C'est pour ça la retraite, pour qu'enfin tes besoins
Soient au cœur du projet, afin que ton bonheur
Soit la priorité d'entre nous la meilleure.*



Photo : Samaël Beaudoin

Julie reprend la parole : Suzie, il nous fait vraiment plaisir de te remettre ce livre dans lequel tu trouveras des mots pour souligner ta retraite de la part de membres des exécutifs que tu as côtoyé-es depuis 18 ans, de même qu'une carte de membre honoraire pour une participation à vie à tous les événements festifs du SPECA!



Photo : Samaël Beaudoin

Mais ce n'est pas tout!

Ça prenait évidemment une carte géante pour pouvoir contenir tous les mots des nombreux membres qui tenaient personnellement à souligner ta retraite.

Merci à Réjean et à Michel Éric pour la réalisation de cette carte!

Bonne retraite Suzie! ■

REPRÉSENTANT·ES DU SPECA

Qui fait quoi?

AU CONSEIL EXÉCUTIF

Photo: Sylvain Beausoleil



De gauche à droite :

Philippe Labarre (conseiller), Julie Cloutier (présidente), Renée Comtois (fée du SPECA), Carly Milorin (conseillère), Thierry Lecomte-Poitras (trésorier), Héroïse Moysan-Lapointe (conseillère), Marie Lafrance (secrétaire et responsable des communications), Bernard St-Louis (vice-président aux relations du travail), Kim Riverin (vice-présidente aux affaires pédagogiques) et Philippe Fortin (conseiller).

DOSSIERS ET COMITÉS DU SPECA

Agent·es de griefs

Julie Cloutier et Bernard St-Louis

Appui aux luttes

Marie Lafrance

Assurances collectives

Philippe Labarre

Brèves

Marie Lafrance

Lien avec les chargé·es de cours

Julie Cloutier

Mobilisation

Héroïse Moysan-Lapointe

Protection des renseignements personnels

Julie Cloutier

Réseaux sociaux

Julie Cloutier, Philippe Fortin et Héroïse Moysan-Lapointe

Retraite

Philippe Labarre et Thierry Lecomte-Poitras

Santé et sécurité au travail

Thierry Lecomte-Poitras

Site web

Julie Cloutier, Philippe Labarre et Héroïse Moysan-Lapointe

SPECA-Hebdo

Julie Cloutier, Philippe Fortin, Philippe Labarre et Kim Riverin

INSTANCES, COMITÉS ET PROGRAMMES DU COLLÈGE

Assemblée des responsables à la coordination départementale (ARCD)

Kim Riverin et Bernard St-Louis

Comité d'accès à l'égalité en emploi (PO-17)

Julie Cloutier

Comité de perfectionnement

Kim Riverin

Comité des relations du travail (CRT)

Philippe Labarre, Thierry Lecomte-Poitras et Bernard St-Louis

Comité permanent des politiques sur le harcèlement, la discrimination, la violence et les VACS (PO-34 et PO-35)

Julie Cloutier

Comité technique sur la tâche (CTT)

Philippe Labarre et Bernard St-Louis

Commission des études (CÉ)

Philippe Fortin, Carly Milorin et Kim Riverin

Programme d'aide au personnel (PAP)

Carly Milorin

INSTANCES SYNDICALES EXTERNES

Déléguée au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)

Héroïse Moysan-Lapointe

Délégué·es au regroupement cégep de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Julie Cloutier, Kim Riverin et Bernard St-Louis

AUTRES REPRÉSENTANT·ES ENSEIGNANT·ES

Pour savoir qui sont les membres du SPECA qui siègent sur les différents comités et instances du SPECA et du Collège, consultez la page [Instances et comités](#) sous le menu À propos de notre site web.

CONSEIL EXÉCUTIF

Nos petits nouveaux!

PHILIPPE FORTIN

Conseiller au SPECA

Photo: Kim Riverin



J'enseigne le graphisme depuis 2011, d'abord au Cégep de Sainte-Foy, puis au Collège Ahuntsic depuis 2017. Graphiste de formation, j'ai travaillé une dizaine d'années dans le domaine avant de me consacrer pleinement à l'enseignement. À Ahuntsic, j'ai d'abord enseigné à la formation continue avant de passer au régulier en 2021. Au cours des dernières années, je me suis impliqué à la coordination départementale, à la Commission des études et brièvement comme délégué syndical. Ces expériences ont nourri mon intérêt pour les enjeux qui touchent le personnel enseignant et mon envie de m'impliquer davantage. Cette année, je me joins donc au conseil exécutif du SPECA à titre de conseiller.

DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. J'ai déjà conduit une monoplace de F1 sur le circuit de Magny-Cours, en France.
2. Grand adepte de karaoké, mon répertoire va de *Con te partirò* à *Grace Kelly*, en passant par *Le Temps des cathédrales*.
3. À 17 ans, j'ai remporté deux prix au concours de sculpture sur neige de Saint-Jean-Port-Joli.

MARIE LAFRANCE

Secrétaire et responsable des communications

Photo: Philippe Fortin



Je commence ces jours-ci ma dixième année comme enseignante en mathématiques au Collège. J'ai enseigné de nombreux cours de mathématiques dans plusieurs programmes techniques et préuniversitaires. J'ai d'ailleurs participé à la récente actualisation du programme *Sciences de la nature* et à de nombreuses autres comme contributive. Je fais partie de l'équipe de coordination de mon département depuis 3 ans. Dans ce rôle, j'ai notamment dû jongler avec les conséquences des coupures de postes dans ma discipline. C'est une des raisons qui me motivent à m'impliquer dans notre syndicat. J'ai fait partie du CRT (comité des relations de travail) et du CTT (comité technique sur la tâche) l'an passé. Cette année, j'intègre l'exécutif du SPECA à titre de secrétaire et responsable des communications.

DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. Au cégep, j'étais tutrice en français. Ce n'est que par après que j'ai accepté d'être tutrice en maths et en physique.
2. Une grande fierté: durant mes études, j'ai réussi à démontrer un théorème jamais démontré auparavant et qui porte mon nom aujourd'hui.
3. Je suis une grande dormeuse! Je me suis endormie à plusieurs endroits insolites dont de nombreux *partys* et un festival de musique, mais jamais sur mon vélo!

VOS REPRÉSENTANT·ES 2026-2027 À LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ)

En 2025-2026, un nouveau règlement relatif à la Commission des études (R-17) a été adopté. De nouveaux regroupements ont ainsi été créés, notamment pour s'adapter à l'offre des programmes au Collège. Comme vous pourrez le constater à la lecture de la liste ci-dessous, certaines personnes siègent dans des regroupements où ne figure pas leur discipline pour leur permettre de terminer leur mandat.

- **FORMATION GÉNÉRALE**
Dennis Divsic (Anglais et langues modernes)
Comités : Organisation des journées pédagogiques et Activités de programme
- **ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION**
Marilou St-Pierre (Cinéma et Histoire de l'art)
Comités : Organisation des journées pédagogiques et Inclusion et diversité des apprenants
- **SCIENCES DE LA NATURE**
Catherine Poisson (Mathématiques)
Comités : Activités de programmes et Reconnaissance professionnelle
- **SCIENCES HUMAINES**
Catherine Allen (Anthropologie)
Comités : CAPTIC et Suivi de la réussite
- **REGROUPEMENT : Médecine nucléaire et Électrophysiologie médicale, Radiodiagnostic et Échographie médicale, Radio-oncologie, Soins préhospitaliers d'urgence**
Josiane Meloche (Radio-oncologie)
Comités : Suivi de la réussite et PIEA
- **REGROUPEMENT : Génie civil, géomatique et dessin technique, Génie industriel, Mécanique du bâtiment, Génie électrique**
Nicolas Verron (Génie industriel)
Comités : Inclusion et diversité des apprenants et PIEA
- **REGROUPEMENT : Agriculture urbaine, Biologie et biotechnologies, Chimie, Informatique**
Francis Yockell (Gestion)
Comités : PIEA, CAPTIC et ARCD
- **REGROUPEMENT : Techniques auxiliaires de la justice, Gestion, Archives médicales, Graphisme**
Philippe Fortin (Graphisme)
Comités : CAPTIC et ARCD
- **TOUTES PROVENANCES, FORMATION TECHNIQUE**
Carly Milorin (Radio-oncologie)
Comités : Activités de programmes et Reconnaissance professionnelle
- **TOUTES PROVENANCES, FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE**
Kim Riverin (Biologie et biotechnologies)
Comités : Comité d'ordre du jour de la CÉ et Inclusion et diversité des apprenants
- **TOUTES PROVENANCES, FORMATION GÉNÉRALE**
Agata Mozolewska (Français et lettres)
Comités : Suivi de la réussite et Reconnaissance professionnelle
- **TOUTES PROVENANCES, TOUTES PROVENANCES**
Julien Couturier (Soins préhospitaliers d'urgence)
Comités : Organisation des journées pédagogiques et Suivi de la réussite

LE SPECA A BESOIN DE VOUS !

Comité des présidences d'AG

Vous aimeriez assumer la présidence lors d'une prochaine assemblée ? Joignez-vous au comité des présidences d'AG ! Ce comité est un espace où les membres peuvent discuter de leurs expériences passées à titre de président·e d'assemblée, poser leurs questions sur les procédures et recevoir du *coaching*. Les rencontres de ce comité se font une ou deux fois par session, sur l'heure du dîner, autour d'un lunch fourni par le SPECA. Si ce comité vous intéresse, [écrivez-nous !](#)

SPECA-Hebdo

Publié en ligne et en format papier, généralement dans les jours qui précèdent les AG, le *SPECA-Hebdo* accueille textes ou images concernant la vie syndicale, les enjeux en éducation, des aspects de notre travail qui nous préoccupent, des questions de justice sociale ou climatique, etc. Vous aimeriez contribuer aux prochains numéros du *SPECA-Hebdo* ? Envoyez-nous votre proposition par courriel. La prochaine date de tombée est le **lundi 5 octobre**.

Comité de mobilisation

Pour contribuer à un milieu de travail mobilisé et solidaire, le SPECA a mis en place un comité de mobilisation. Un noyau de membres se réunit régulièrement pour réfléchir et organiser le travail de mobilisation. Plus largement, les personnes volontaires peuvent donner un coup de main pour des tournées de mobilisation, le matériel d'information ou l'organisation des actions..

Merci de signifier votre intérêt à speca@collegeahuntsic.qc.ca.

2. Haha, la dernière partie de cette phrase est une blague !

MARIE

1. Je n'ai jamais eu la chance d'en piloter une, mais je suis un grand fan de F1.

PHILIPPE

RÉPONSES

RÉSEAU COLLÉGIAL

Les profs du Cégep John Abbott se mobilisent pour dénoncer un climat de travail toxique

Texte tiré de l'infolettre du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)

(Montréal, le mardi 18 août) – Aux prises avec un climat de travail toxique depuis des mois, les enseignantes et les enseignants du Cégep John Abbott, situé dans l'Ouest de l'île de Montréal, manifestent devant l'établissement mardi matin, alors que s'amorce officiellement la rentrée. Ils profitent aussi de la solidarité des délégations d'autres cégeps, venues physiquement les appuyer. Ensemble, ils espèrent mettre de la pression sur la partie patronale pour régler les nombreux litiges et assainir les relations de travail.

« **U**n nuage plombe la rentrée 2026, alors qu'on s'enlise dans un climat de travail exécrable. Aucune personne n'est dédiée à temps complet à la Direction des ressources humaines depuis janvier dernier. Et les attaques injustifiées à l'endroit de nos membres qui siègent aux instances de gouvernance (Commission des études et Conseil d'administration) se multiplient, plombant la liberté académique et la collégialité dans l'établissement. Ce sont l'engagement et le dévouement du corps professoral qui commencent à être minés par les conflits, au détriment de la population étudiante », déplore Maria Mastorakos, présidente de la John Abbott College Faculty Association (JACFA-CSN).



Photo: FNEEQ-CSN

En effet, dans un document récent obtenu par le syndicat par la *Loi sur l'accès à l'information*, quand la direction du Collège a demandé aux travailleuses et travailleurs de décrire la culture à John Abbott, les mots utilisés par les personnels ont souvent été accablants : toxique, tendue, problématique, oppressante, irrespectueuse, dysfonctionnelle, décourageante, démotivante, etc.

LE MINISTÈRE DOIT INTERVENIR

«Après des mois de tension qui pourrissent le climat, après les appels syndicaux au dialogue, il est temps que la ministre de l'Enseignement supérieur donne les moyens au Collège de pacifier ses relations de travail et sensibilise la direction », estime Yves de Repentigny, vice-président responsable du regroupement cégep à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Les revendications du syndicat tombent pourtant sous le sens : il souhaite que le Collège cesse les représailles auprès des enseignant·es siégeant aux instances de gouvernance, respecte ses obligations prévues à la convention en matière de ressources enseignantes à embaucher, négocie de bonne foi pour régler les nombreux griefs actifs, se dote d'un Service de ressources humaines fonctionnel avec une DRH qui choisit la discussion au lieu de forcer la judiciarisation de l'ensemble des enjeux de relations de travail.

«En choisissant la confrontation avec ses employé·es plutôt que de travailler à la recherche de solutions, la direction du Collège John Abbott ruine la réputation de cet établissement cher à la communauté anglophone de l'Ouest de l'île de Montréal. Elle compromet ses possibilités de recruter du personnel », conclut Bertrand Guibord, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN). ■

À PROPOS

Fondée en 1969, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) parle au nom de 85 % des profs de cégep et de 80 % des chargées et chargés de cours des universités québécoises. Elle regroupe quelque 40 000 membres dans 47 cégeps, 50 établissements privés et 11 universités, incluant des étudiant·es salarié·es. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec et constitue l'une des huit fédérations affiliées à la CSN.

Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) rassemble tous les syndicats de la CSN de la région du Montréal métropolitain, de Laval, du Nunavik et d'Eeyou Istchee Baie-James. Il compte près de 400 syndicats représentant plus de 110 000 membres œuvrant dans tous les secteurs d'activités.

COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO :

JULIE CLOUTIER, PHILIPPE FORTIN, PHILIPPE LABARRE
ET KIM RIVERIN

INSTANCES SYNDICALES EXTERNES

Retour sur le 68^e congrès de la CSN de mai dernier

Par LA DÉLÉGATION DU SPECA

Les instances syndicales à laquelle le SPECA est affilié, soit la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), organisent chacune un congrès selon un cycle triennal. C'est dans le cadre de ces congrès que sont adoptées les propositions qui guident les travaux des exécutifs et des différents comités de même que les modifications aux statuts et règlements. Les élections s'y tiennent également, pour des mandats de trois ans.

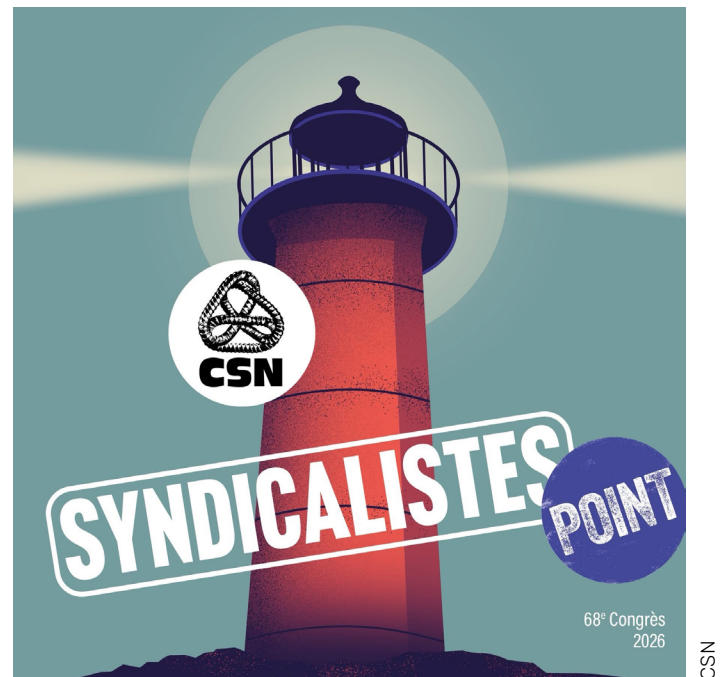
C'est le lundi 25 mai que s'ouvrait le 68^e congrès de la CSN au Centre des congrès de Québec. Cette année, ce sont plus de 2153 membres qui ont participé au congrès.

La délégation du SPECA comprenait Julie Cloutier, Philippe de Grosbois, Philippe Labarre, Jeanne Reynolds et Kim Riverin.

CHEMINEMENT DES PROPOSITIONS

Les propositions du comité exécutif de la CSN et des organisations affiliées sont confiées au comité précongrès (composé de représentant·es des conseils centraux et des fédérations et des membres du comité exécutif de la CSN), qui formule une recommandation sur chacune des propositions. Ce sont donc les recommandations du comité précongrès qui sont soumises aux membres lors du congrès.

Afin de permettre de discuter en petits groupes des recommandations, une période d'ateliers était prévue en avant-midi le mardi, période qui a été jugée trop courte par la délégation du SPECA, qui aurait souhaité avoir plus de temps pour discuter de chacune des propositions. Notons également que seules les propositions du comité exécutif de la CSN étaient à l'ordre du jour des discussions en ateliers, limitant la réflexion autour des propositions amenées par les syndicats membres. Un comité d'appui aux ateliers, composé de 7 personnes n'ayant pas le droit de vote, a par la suite produit un rapport présentant les principales tendances et préoccupations qui se sont dégagées des ateliers.



C'est lors des séances plénières prévues durant les deux derniers jours du congrès qu'il est possible de discuter de chacune des propositions et d'y apporter des amendements, le cas échéant. La délégation du SPECA, comme d'autres sur le plancher, a contribué à la réflexion collective en apportant des amendements afin que les propositions reflètent davantage nos valeurs et positions.

LES PROPOSITIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN :

1. Prendre l'offensive pour défendre les droits fondamentaux, syndicaux et du travail;
2. Renforcer les services publics pour le bien commun et l'économie québécoise;
3. Encadrer l'intelligence artificielle;
4. Se prononcer sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Les discussions sur la proposition Encadrer l'intelligence artificielle n'ont pas été menées à terme, faute de temps, et ont donc été référées au conseil confédéral et adoptées les 17 et 18 juin 2026. Il en a été de même pour certaines des propositions des organisations affiliées. À la lumière de notre expérience, nous espérons que dans l'avenir, un horaire faisant davantage de place aux délibérations sur le plancher permette de traiter de l'ensemble des propositions et de profiter de la présence des membres pour les impliquer davantage dans la prise de décision.

Pour consulter le [Cahier des propositions adoptées par le 68^e congrès de la CSN et le conseil confédéral des 17 et 18 juin 2026](#).

ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

À l'exception du poste de la troisième vice-présidence, pour lequel il y a eu deux candidatures (Katia Lelièvre, candidate sortante, et Alfonso Ibarra Ramirez, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais-CSN), les autres personnes candidates ont été élues par acclamation. Les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de l'Assemblée des candidates et des candidats en élection a été un moment fort intéressant du Congrès qui a mis en lumière la qualité des deux candidatures. C'est finalement Katia Lelièvre qui a été réélue à titre de troisième vice-présidente.

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Chaque congrès est l'occasion de mettre à jour et d'apporter des modifications aux statuts et règlements de l'organisation syndicale. L'expérience du congrès de la CSN est frappante pour quiconque a l'habitude de nos assemblées générales locales, notamment en ce qui a trait à la présidence de l'instance. En effet, à la CSN, c'est la présidence de l'exécutif qui assume également la présidence des congrès, ce qui peut générer certains glissements ou de la confusion. Plusieurs arguments militent en faveur d'une présidence du congrès hors exécutif, comme c'est le cas dans plusieurs organisations, dont le regroupement cégep et le CCMM. C'est à garder en tête non seulement pour le prochain congrès de la CSN, mais également pour celui de la FNEEQ, qui aura lieu en juin prochain.

Vous aimeriez faire partie de la délégation SPECA pour le prochain congrès de la FNEEQ? [Contactez-nous!](#) ■

Mobilisation

DANS LE QUARTIER

Devant les ambitions de Tennis Canada concernant le stade IGA, une large coalition citoyenne s'est formée pour défendre le Parc Jarry. Sous le slogan « Pas un pouce de plus », les usagers et usagères du Parc Jarry veillent à ce que cet espace de rencontre et de loisir, trait d'union entre les quartiers Villieray et Parc Extension, demeure un espace vert dédié à la population. Cet enjeu était d'ailleurs le thème du [dernier éditorial](#)² de Bertrand Guibord, président du CCMM-CSN. La coalition nous invite d'ailleurs à prendre part à un grand rassemblement le dimanche 20 septembre, dès 13h30.

Pour en savoir plus : <https://www.fcparcjarry.com/>.



SYNDICATS EN CONFLIT

Ça fait maintenant 25 semaines que les travailleurs et travailleuses épiceries unis Metro-Richelieu CSN sont en grève. Leur objectif est clair : rehausser les salaires de manière à rattraper la hausse du coût de la vie et éviter qu'un tel écart ne se creuse encore dans le futur. Pourtant, l'employeur, qui engrangeait l'an dernier plus d'un milliard de profits, fait la sourde oreille. Après un été de mobilisation et de piquetage, les moyens de pression semblent donner certains résultats, puisque l'employeur a enfin accepté de revenir à la table de négociation, qu'il avait désertée au déclenchement du conflit ! Afin que la mobilisation porte fruit, les syndiqué-es auront besoin de toute notre solidarité. Que ce soit par nos [dons](#), en évitant de fréquenter les bannières métro ou en visitant les grévistes sur leurs lignes de piquetage, nous pouvons aider nos camarades à obtenir le respect et à retourner au travail la tête haute !



Photo : CCMM-CSN

À L'AGENDA LOCAL CET AUTOMNE

Assemblées générales suivies d'un 5 à 7

- Jeudi 17 septembre, dès 14 h 15, cafétéria du bloc G
- Jeudi 15 octobre, dès 14 h 15, local à déterminer
- Jeudi 12 novembre, dès 14 h 15, cafétéria du bloc G (provisoire)
- Jeudi 10 décembre, dès 14 h 15, local à déterminer

Libère ton stationnement

Action de visibilité

- Lundi 21 septembre, de 11 h à 13 h

Les mots de la diversité, avec Dom Dubuc

Midi-causerie

- Jeudi 8 octobre, de 12 h à 14 h

Party d'huitres

- Jeudi 5 novembre, à partir de 17 h

2. Guibord, B. (s. d.). *De quoi le Stade IGA est-il le nom ?* Infolettre du CCMM-CSN. Consulté 9 septembre 2026, à l'adresse : <https://www.ccm-csn.qc.ca/2026/09/08/de-quoi-le-stade-iga-est-il-le-nom/>.

Jeudi 17 septembre à 14h15

Cafétéria du bloc G



—
FORMATION
CONTINUE

—
NÉGOS

—
FONDS
DE RÉSERVE

—
MOBILISATION



Arrivez tôt pour profiter d'un dessert!